



Collège National des Experts Architectes Français

Association d'architectes experts Loi 1901

FORMATION CONTINUE MISE EN CAUSE DE L'ARCHITECTE RISQUES ET PRÉVENTION

■ Contexte général

« ARCHITECTE : un très beau métier... ». Métier qui nous offre la possibilité de porter plusieurs casquettes, qui, à défaut de nous protéger des coups, nous expose à une étendue d'obligations et de responsabilités différentes qui parfois se chevauchent ou varient dans le temps. Nous sommes trop souvent désarmés face à des risques naturels comme à des risques internes qui vont engager notre responsabilité. Identifier ces risques dans un contexte législatif et réglementaire de plus en plus exigeant, pour nous permettre de les éviter en y apportant les mesures préventives adaptées est le but de cette formation.

■ Objectifs de la formation

Acquisition des bonnes pratiques pour éviter les conflits. Méthodologie à mettre en place en amont afin de pouvoir se défendre en cas d'assignation ou de mise en cause.

■ Public ciblé et pré-requis

Architectes.

■ Dates et lieu de la prochaine formation

Dates : **Mercredi 10 octobre 2018** toute la journée.

Horaires : matin 9h à 17h30 – Accueil à partir de 8h30 pour commencer à 9h précise après les présentations. Pause déjeuner 1h pris sur place. Prévoir 1/2 h à la fin de la journée pour assurer les formalités de fin de stage

Lieu : **PARIS 10^e** (Hôtel Hor, 160 rue La Fayette).

Une attestation de présence validera 7 h de formation.

■ Le programme

- Risques externes et risques internes
- Contextes législatifs et juridiques
- La mise en cause : règlement amiable - assignation
- La prévention face aux risques – Bonnes pratiques.

■ Les formateurs

- Bernard VAYSSIERE, architecte dplg, expert conseil
- Maître Alexandra DECLERCQ, avocat au barreau de Bordeaux, conseil auprès de la Mutuelle des Architectes Français

Collège National des Experts Architectes Français

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 51417 75 auprès du préfet de région Ile-de-France
Ancien Couvent des Récollets – 148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS
N° SIRET : 309 420 792 000 66 APE : 9499 Z

☎ : 01 40 59 41 96 ou 07 86 91 02 20 📧 : cneaf.experts@gmail.com

■ Coût et prise en charge de la formation :

- **Membres du CNEAF à jour de la cotisation 2018 :**

220 € dont 40 € pour les frais de pauses et repas.

- **Personne ayant suivi la formation initiale à l'expertise au CNEAF** - Préciser la date de la formation suivie : **270 € ttc, dont 40 € pour les frais de pauses et repas.**

- **Autres : 350 € ttc, dont 40 € pour les frais de pauses et repas.**

Tarifs nets, le CNEAF n'est pas assujéti à la TVA.

■ Modalités d'inscription

1. Adresser par mail, pour faire enregistrer votre demande :

- La demande d'inscription (p 3/3 du présent document) dûment complétée (avec la photo).
→ Vous recevrez, par courriel, une convention de stage, le programme détaillé, et un devis nominatif.

2. Retourner le dossier complet, après avoir reçu par mail la convention :

→ Pièces à joindre à votre dossier :

- La demande d'inscription (p 3/3) dûment complétée, avec la photo.
- La convention signée.
- Pour les non membres du CNEAF :
 - Photocopie recto verso de la carte professionnelle d'inscription à l'Ordre des Architectes pour les architectes ou Photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité ou d'une carte professionnelle avec photo.
 - Le curriculum vitae sommaire (1 ou 2 pages max).
- Votre règlement par chèque à l'ordre du CNEAF. Possibilité d'effectuer un virement ; dans ce cas bien libeller : votre « Nom », « Formation » et si possible le titre de la formation.

IBAN

FR76	3006	6100	4100	0106	0760	178	BIC :	CMCIFRPP
------	------	------	------	------	------	-----	-------	----------

L'inscription n'est validée qu'après réception du règlement.

Conditions d'annulation :

Si annulation à l'initiative du CNEAF : remboursement total

Si annulation à l'initiative du stagiaire reçue après le 1^{er} octobre 2018:

- Pour les membres du CNEAF, les frais de pauses et repas seront dus.
- Pour les autres inscrits, la somme de 180 € sera retenue.

Le dossier sera à expédier :

Par voie postale si règlement par chèque à l'adresse suivante :

CNEAF – Collège National des Experts Architectes Français

Ancien Couvent des Récollets

148 rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS

Si règlement par virement : envoi possible par courriel avec l'avis de virement.

Votre contact :

Mireille MOUSSY

☎ : 01 40 59 41 96 ou 07 86 91 02 20

✉ : cneaf.experts@gmail.com

Collège National des Experts Architectes Français

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 51417 75 auprès du préfet de région Ile-de-France

Ancien Couvent des Récollets – 148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS

N° SIRET : 309 420 792 000 66 APE : 9499 Z

☎ : 01 40 59 41 96 ou 07 86 91 02 20 ✉ : cneaf.experts@gmail.com



FICHE D'INSCRIPTION à la FORMATION
Mercredi 10 octobre 2018
MISE EN CAUSE DE L'ARCHITECTE
RISQUES ET PRÉVENTION

À retourner

avec les pièces demandées

▪ **État civil**

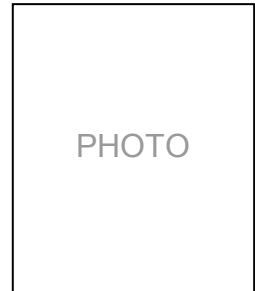
NOM et Prénom :

Date de naissance :

▪ **Coordonnées**

Adresse personnelle :

Adresse de votre lieu de travail :



Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Courriel :

▪ **Votre situation actuelle**

Votre profession :

Etes-vous ? En profession libérale

Salarié, si oui, Votre fonction :

Nom de l'entreprise :

Expert inscrit sur une liste d'experts : oui non

Merci de préciser, sur la liste de la Cour d'appel de :

Et/ou sur la liste de la Cour administrative d'appel de :

Membre du CNEAF à jour de la cotisation **2018**

Chèque de 220 € n° Banque :

Ayant suivi la formation initiale à l'expertise au CNEAF le

Chèque de 270 € n° Banque :

Autre : Chèque de 350 € n° Banque :

▪ **Préciser si vous demandez une prise en charge :**

▪ FIF PL autre, précisez :

Date :

Cachet & Signature

Collège National des Experts Architectes Français

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 51417 75 auprès du préfet de région Ile-de-France

Ancien Couvent des Récollets – 148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS

N° SIRET : 309 420 792 000 66 APE : 9499 Z

☎ : 01 40 59 41 96 ou 07 86 91 02 20 📧 : cneaf.experts@gmail.com